



Description brève de la solution de branche

Rédaction: Carlo Bertolini, SiBe-Safety
Date: 01.04.2016
Révision:

Désignation de la solution de branche	Organisme responsable
Solution par groupe d'entreprises «Safety chez Swisscom (Suisse) SA» (N° G20)	Swisscom (Suisse) SA Group Security, GSE-PHY Bertolini Carlo, SiBe-Safety Alte Tiefenaustrasse 6, 3050 Berne Adresse postale: Via dei Gaggini 3, 6501 Bellinzona

Groupes économiques (GE)	Branche entreprises	Membres de l'Association	Participants à la SDB
15 D Technique de l'information, microtechnique, horlogerie et bijouterie, technique médicale et dentaire, électrotechnique	Nombre d'entreprises ≥ 100		
	Nombre d'entreprises 20-99		
	Nombre d'entreprises 0-19		
	Nombre total d'entreprises		
	Nombre d'employés (état: 29/02/2016) ¹ FTE (full time equivalent) ² collaborateurs		16'303,5 ¹ 17'458 ²
Primes:			

Adresse Swisscom (Suisse) SA Group Security, GSE-PHY Bertolini Carlo SiBe-Safety Alte Tiefenaustrasse 6 3050 Berne <u>Adresse postale:</u> Via dei Gaggini 3 6501 Bellinzona	Tél. +41 58 224 36 72 Mobile Nr. +41 79 337 44 40 E-mail carlo.bertolini @swisscom.com	Approbation CFST 08.07.2016	Organe d'exécution responsable <ul style="list-style-type: none">• Suva Lucerne• Cantons, secteur Protection des travailleurs
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Bureau de liaison et de contact MSST

Voir organes responsables / adresse de contact

Abréviations	<ul style="list-style-type: none">• AP: accident professionnel• MP: maladie professionnelle• UO: unité d'organisation• Safety: terme générique utilisé pour la sécurité au travail et la protection de la santé• SiBe-Safety: chargé de sécurité Safety
---------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Plan de la solution de branche MSST

Principe directeur – intention – philosophie	La sécurité est une tâche de conduite. La solution par groupes d'entreprises soutient les entreprises rattachées dans les efforts qu'elles déploient pour réduire au minimum les accidents et les coûts associés, pour assurer la protection de la santé et pour éviter ainsi des souffrances humaines.
Objectif général	<p><u>Généralités</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Réduction du nombre et de la gravité des accidents (AP) ainsi que des absences dues à des maladies professionnelles (MP)• Respect des exigences légales <p><u>Concrètement</u></p> <p>La solution par groupes d'entreprises a pour objet la mise en œuvre de la sécurité au travail et de la préservation de la santé dans les entités juridiques participantes et dans d'autres entreprises au sein de sociétés du groupe en Suisse ainsi qu'une présentation uniforme vis-à-vis des autorités. Le Service pour la sécurité au travail et la préservation de la santé (service MSST) de la solution par groupe d'entreprises met un solide savoir spécialisé à la disposition des entreprises et garantit comme requis un recours à des spécialistes de la sécurité au travail.</p>



Organisation de la sécurité	Supérieur hiérarchique <ul style="list-style-type: none">• Fixation des objectifs• Mise à disposition de ressources• Mise en œuvre et contrôle	Services de sécurité <ul style="list-style-type: none">• Elaboration d'un concept de sécurité et suivi• Soutien de la hiérarchie	Collaborateurs <ul style="list-style-type: none">• Participation• Mise en œuvre• Application
Formation, information, instruction	Groupe cible <ul style="list-style-type: none">• SiBe-Safety• Safetyagent• Supérieurs• Collaborateurs	Durée <ul style="list-style-type: none">• Variable• Au moins 8 jours• Spécifiques aux UO• Spécifiques aux UO	Par <ul style="list-style-type: none">• Suva, ext. Fournisseur• Suva (SUL), service MMST• Service MMST• Service MMST
Règles de sécurité, normes de sécurité	Les règles et normes de sécurité applicables découlent du portefeuille des dangers. Elles sont mises à la disposition des entreprises participantes et des mandataires sous forme électronique.		
Détermination des dangers Evaluation des risques Risques les plus importants	<ul style="list-style-type: none">• Identification des dangers spécifique aux groupes d'entreprises (portefeuille des dangers)• Règles de sécurité spécifiques• Listes de contrôle Suva / CFST, etc.		
Résumé de l'analyse de risques sommaire	Risques principaux dans les secteurs: contraintes psychiques, dangers résultant d'actions / conditions environnementales inattendues		
Planification des mesures, réalisation	Découlant de l'identification des dangers / l'évaluation des risques du groupe. Se déroule selon un plan de mesures progressif.		
Planification du cas d'urgence	Fait partie intégrante du concept de sécurité du groupe.		
Collaboration	Est garanti notamment par la représentation du personnel, qui siège au Safety-Board.		
Protection de la santé	Les aspects de la promotion de la santé sont intégrés à l'identification des dangers et la planification de mesures.		
Contrôle, audit	Le service MMST réalise chaque année des audits aléatoires et des contrôles des places de travail dans les entreprises afin de vérifier la mise en œuvre et l'efficacité des mesures.		
Autres aspects spéciaux ou sujets non soumis au contrôle	<ul style="list-style-type: none">• Sécurité pendant les loisirs• Gestion des présences• Santé et bien-être		
Documents / annexes	Intranet		



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Commission fédérale de coordination
pour la sécurité au travail CFST**